

« La Crise, telle qu'on l'a écrite »

Jacqueline De Plaen

Criminologie, vol. 13, n° 2, 1980, p. 99-110.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/017126ar>

DOI: 10.7202/017126ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LA CRISE, TELLE QU'ON L'A ÉCRITE

Jacqueline De Plaen

« L'écriture, étant la forme spectaculairement engagée de la parole, contient à la fois une ambiguïté précieuse, l'être et le paraître du pouvoir, ce qu'il est et ce qu'il voudrait qu'on le croie : une histoire des écritures politiques constituerait donc la meilleure des phénoménologies sociales. » Roland Barthes, *Le Degré zéro de l'écriture*.

Qu'on éteigne toutes les lumières. Qu'on fasse le noir sur la Commission Keable et les questions qu'elle pose. Un. Deux. Trois. Que le rideau se lève.

Façon mélodramatique de commencer une revue de littérature ? Peut-être, mais n'est-il pas nécessaire de recréer l'ambiance, après dix ans ? La lecture des textes sur la crise d'octobre que je propose ici se veut d'abord innocente. Certains livres et articles publiés de 1970 à 1973 ne prennent leur relief que replacés dans le contexte d'alors, c'est-à-dire dans cette sorte d'étonnement et de naïveté réelle ou feinte qui les ont fait naître. Ce n'est qu'à travers une seconde démarche qu'on pourra tenter de départager les vrais prophètes des faux, de discerner les questions lucides des autres, qu'on questionnera les histoires. Abandonnons l'analyse des faits à d'autres. Laissons aux textes leur pleine dimension de porte-parole. Ne témoignent-ils pas de façon privilégiée, par la diversité de leurs perspectives, des multiples facettes des événements d'octobre ? Nous avons recensé toutes les publications qui nous étaient accessibles, de la chronique journalistique aux travaux universitaires, prenant pour acquis que chacune, ne serait-ce que par sa facture, fournit, à des degrés divers, une part d'éclairage non négligeable sur des faits qui sont par ailleurs loin d'être élucidés.

Ce groupe de textes se distribue de lui-même en quatre registres : autobiographique, journalistique, apologétique et scientifique. Chacun procède d'une intention spécifique qui détermine son ordre de vérité ou plutôt de véracité. Une crise politique aussi brutale ne peut faire surgir que des contraires porteurs de tensions plutôt que de contradiction. Aussi, le regroupement pro-

posé est-il la seule systématisation permettant d'ordonner les écrits de façon cohérente. L'intention littéraire, pour subjective qu'elle soit, fournit en l'occurrence le seul lieu de comparaison possible.

Les expériences personnelles, les faits vécus et racontés exercent toujours une certaine fascination qui tient tant au ton de sincérité qui s'en dégage qu'au choix des détails. On ne doute guère de l'authenticité des faits rapportés par celui qui se met en scène, qui s'implique. Dans cette veine, deux livres retiennent notre attention : celui du docteur Mongeau détenu sans motif pendant plus d'une semaine et celui de Gabriel Hudon, membre actif du FLQ. Tous deux constituent des réquisitoires, le premier sous forme de chronique dont le leit-motiv est l'absence de communications et le second, couvrant la première moitié de 1963 jusqu'au début de 1977 et dressant le portrait d'un mouvement révolutionnaire artisanal.

Serge Mongeau, dans *Kidnappé par la police*, fait état à plusieurs reprises, toujours à titre d'impression personnelle, du malaise des policiers qui ont charge de lui. « ... chaque question vient péniblement, comme s'il (le policier) s'acquittait d'une tâche qui lui déplaît » (p. 32). La radio omniprésente et amputée de ses nouvelles et surtout la pénible incertitude due à l'incommunicado résumant l'essentiel de son message et témoigne de l'isolement dans lequel ont vécu quelque trois cents personnes dont la majorité des arrestations n'était pas fondée. À ce niveau de perception, il rejoint le scénario du film *Les Ordres* de Michel Brault qui constitue à cet égard le document le plus puissant et le plus achevé.

Hudon, pour sa part, parle relativement peu des événements d'octobre. Cela va de soi, puisque l'auteur de *Ce n'était qu'un début* s'attache surtout aux premières tentatives felquistes. Arrêté en juin 1963, il n'a suivi les événements qu'à travers les médias d'information. Pourtant, dans son livre, deux points méritent notre attention. D'abord, il fait état de l'amateurisme des terroristes qui témoignent de beaucoup de détermination mais d'un savoir plutôt réduit. D'où de nombreuses tentatives avortées par manque de connaissance technique et absence de coordination. En outre, les cellules contenaient déjà des délateurs : « Nous n'avions pas convenu — ô bêtise d'amateur — d'empê-

cher les membres de prendre des initiatives dans le domaine du recrutement » (p. 99). Ensuite, chose assez étonnante, on conservait le souci de ne pas blesser trop de monde. « Il fut convenu que, s'il y avait trop de badauds, près du monument, ils devaient déposer la bombe au centre de recrutement de l'armée canadienne... les risques étaient trop grands de blesser des innocents » (p. 102).

À ces narrations qui se veulent subjectives, succèdent naturellement les approches plus globales. Trait (1970), Saywell (1971), Vallières (1971) et Haggart (1971) dressent chacun leur calendrier des faits, dans une perspective journalistique.

En effet, il existe une description fidèle et minutieuse des événements survenus au Québec du cinq octobre au cinq décembre 1970, c'est bien celle de Jean-Claude Trait. Jour par jour, heure par heure, nous sont rapportés les deux enlèvements de même que les activités policières, juridiques, étudiantes et gouvernementales qui les ont entourés. Des notes biographiques sur les otages et sur les felquistes de même que des coupures de presse témoignant des réactions locales et internationales complètent l'ouvrage. L'auteur de *FLQ 70 : offensive d'automne* ne discute pas et ne prend pas position si ce n'est qu'à la toute dernière ligne, où il se permet d'ajouter un point d'interrogation après le mot FIN.

Saywell procède aussi sur un mode descriptif. Il se défend de toute spéculation, de toute interprétation. Pourtant, les documents qu'il traduit et les faits qu'il rapporte, il les inscrit, dès le premier chapitre, dans une perspective politique en racontant l'élection de Robert Bourassa et en établissant les positions des quatre partis de l'Assemblée nationale vis-à-vis la Constitution, le chômage, le devenir économique, les relations fédérales-provinciales, l'éducation et la langue. Dans un tel contexte, la seule conclusion possible sera la réélection du maire Drapeau à Montréal, le 25 octobre avec 92% des voix. La principale conséquence de la crise, démontre l'auteur par son choix de textes, aura été de polariser l'opinion canadienne et particulièrement québécoise en disloquant la gauche. Ce qui rejoint les thèses défendues par Haggart et Vallières.

Dans *L'Exécution de Pierre Laporte*, Pierre Vallières, en effet, soulève plutôt que ne formule une série de questions.

À travers un mouvement de va et vient continu fait d'apartés, de commentaires et d'interprétations, la mort du ministre du Travail et la promulgation de la Loi des mesures de guerre donnent lieu à un procès qui révèle l'option initiale de l'auteur. Les textes portés en appendice comme la ponctuation et le vocabulaire témoignent, au-delà des pièges du style, des ambiguïtés flagrantes de l'affaire Laporte. Dans une même perspective, mais prenant pour base la détention de James Cross, Haggart et Golden (1971) s'adressent à un public anglophone. *Octobre 70 un an... après* fait état des rumeurs anonymes dans les journaux et rapporte en détail les vicissitudes de l'otage, ses rêves, ses menus et les propos échangés entre lui et ses ravisseurs. Par-delà la réprobation sévère de l'acte terroriste, et peut-être de façon plus aiguë, à cause d'elle, les auteurs atteignent leur objectif principal : le lecteur s'interrogera sur la pertinence de l'état d'urgence, sur ses effets secondaires, sur ses retombées. En conclusion, Haggart cite Laurier Lapière dans le *Toronto Daily Star* du 24 octobre en ces termes : « The democratic left, the non-violent, democratic left, is being assassinated » (Haggart, p. 249). C'est dans ce refus des mesures d'exception que convergent les prises de position de Vallières et de Haggart.

Abandonnons maintenant le reportage pour aborder les prises de positions déclarées parmi lesquelles se rangent naturellement les ouvrages à caractère apologétique de G. Morf (1970), C. Ryan (1971) et G. Pelletier (1971). *Le Terrorisme québécois* qui, pour diverses raisons d'ordre historique et sociologique, a rejoint, dès sa parution, un vaste auditoire en quête d'explications rassurantes, résume le plaidoyer du docteur Morf (1970), psychiatre, en faveur d'une société juste. L'intention moralisatrice de l'auteur s'appuie sur des arguments d'ordre psychanalytique, s'adjoint des entrevues fictives, et fait appel à la bonne volonté collective d'une société parfaitement intégrée. Dans un tout autre registre s'inscrivent les analyses ponctuelles et politiques de C. Ryan et G. Pelletier, publiées en 1971.

Dans *La Crise d'octobre*, celui qui était alors ministre dans le cabinet Trudeau prend la défense de l'État fédéral face au décret de la loi Turner. « L'appréhension d'une insurrection ne fut pas une erreur de jugement de la part des autorités, ni un mouvement de panique, ni une manœuvre politique », aux dires de Gérard Pelletier (p. 93). Sont expliquées, sinon réfutées, tou-

tes les oppositions de principe à la réaction d'Ottawa. À travers quelques concessions, comme la disproportion des effectifs mobilisés, les délais d'intervention, le manque de justesse du tir répressif, transparait toujours la « logique implacable de la riposte du pouvoir ». C'est en quelque sorte une profession de foi et de solidarité envers le pouvoir central, pleinement consentie dès l'avant-propos. La stratégie terroriste consiste « à récupérer les mécontents, bouclant ainsi, selon l'auteur, le cercle de la violence-répression ». Et le nombre des mécontents, prêts à soutenir le FLQ, est important, si on en croit le ministre de l'époque.

Le Devoir et son directeur se sont toujours opposés aux mesures d'exception. Claude Ryan (1971), en publiant un recueil des éditoriaux parus au cours de la crise, vise surtout à se disculper de l'accusation concernant sa participation personnelle au gouvernement provisoire devant remplacer celui de Robert Bourassa. *Le Devoir* et la crise d'octobre condamne de façon explicite la Loi des mesures de guerre. Les éditorialistes marquent une opposition non déguisée à l'attitude du gouvernement Trudeau. Sous la plume de Ryan lui-même, le 3 novembre 1970, on peut lire : « Il ne faut pas se faire d'illusions quant à la portée réelle d'une loi interdisant l'activité terroriste. ... À l'exemple des autres formes de terrorisme qu'on rencontre dans divers pays, cette organisation se nourrit, en définitive, d'un sentiment de frustration dont on peut discuter l'ampleur mais dont nul ne saurait contester l'existence au Québec » (p. 192).

À plusieurs reprises les noms de Claude Ryan et de René Lévesque sont associés dans les éditoriaux, leurs positions vis-à-vis des décisions fédérales étant très rapprochées et nettement associées à celles de Pépin et Laberge. Les opinions sur le rôle joué par Ottawa ont tendance à se partager moins selon les convictions politiques que selon qu'on détient ou non le pouvoir politique.

Mais le temps passe et les émotions s'estompent. On cherche un outillage conceptuel plus adéquat pour situer la crise. Quelques universitaires se portent à la rescousse. L'histoire législative du délit politique et la place qu'il occupe dans les grandes législations contemporaines, les infractions majeures auxquelles il donne lieu de même que les pouvoirs pour le contrer constituent l'essentiel d'un livre qui place, dès la fin de 70, le débat sur le

plan socio-juridique. Il ne s'agit plus d'analyser ponctuellement des faits mais bien de présenter, « d'une façon neutre et impartiale, un état sommaire des philosophies et des réformes législatives impliquées » (Beaudouin, Fortin, Szabo, 1970, p. 13). Ainsi, les mesures alternatives à la Loi sur les mesures de guerre comme l'amendement au Code criminel et la loi d'urgence font l'objet d'exposés clairs et succincts de même que la loi provisoire concernant l'ordre public qui fut déposée devant la Chambre des Communes en novembre 1970.

Marc Laurendeau, dans *Les Québécois violents* (1974) franchit le cap de l'application des théories. Après l'examen des diverses idéologies de violence qui ont eu cours au Québec, il entreprend l'analyse des données empiriques sur la violence politique du FLQ. La répression pour laquelle l'auteur, de son propre aveu, manque de données, les travaux entrepris sur ce sujet n'ayant jamais été publiés, fait l'objet d'un chapitre complet : à côté « d'acquittements étonnants », on y rapporte des abus de force et de brutalité policière, des violations du secret professionnel, des illégalités en matière judiciaire. Ce qui conduit naturellement à s'interroger sur cette version non officielle des faits : la provocation. Laurendeau questionne les textes, soulève entre autre des incidents mineurs et apparemment sans lien avec la mort de Laporte. Il cherche à définir les rôles exacts joués par les gouvernements de tous les paliers, par les corps policiers, par la pègre et par les agences étrangères, au-delà des versions officielles qui en sont données.

Comment la population québécoise a-t-elle perçu la crise ? Une enquête entreprise à l'Université Laval (Bellavance et Gilbert, 1971) fait état de la satisfaction ou de l'insatisfaction exprimée à l'endroit de l'action gouvernementale. Malheureusement, l'approbation partielle exprimée par 30% de la population ne permettra aux enquêteurs de mettre l'accent que sur les extrêmes. Si 38,4% des Québécois ont approuvé entièrement les actions du gouvernement Bourassa, en octobre 1970, 18,7% les ont désavouées complètement.

Parmi les études nées de la crise, il en est encore d'autres auxquelles cette dernière n'a manifestement servi que de prétexte. Elles dépassent, en effet pour la plupart, le commentaire et l'analyse. Depuis le manuel aux fins nettement pédagogiques (M. Levin

et C. Sylvester, 1973) jusqu'au recueil sur notre « destin collectif » (F. Dumont, 1971), les écrivains ont utilisé les événements à leurs propres fins. Plusieurs ont, en effet, profité de l'occasion pour réfléchir sur le phénomène québécois, pour inscrire, souvent dans une grille d'analyse marxiste, les aspects qui appartenaient déjà à leur champ d'intérêt. C'est le cas du recueil *Québec occupé* qui réunit des textes divers abordant tour à tour le rôle du terrorisme et de la presse dans la révolution au Québec, les problèmes sociaux à l'origine du conflit et le langage de la répression.

Donnons maintenant le plein éclairage. Il ne devrait plus rester de coins sombres. Des témoins et des experts se sont penchés sur toutes les facettes de la question pendant plus de dix ans. Et pourtant ! Les acteurs ? on en connaît quelques-uns : les autres sortent progressivement de l'ombre à mesure que progressent les travaux des enquêtes Keable et MacDonald. Les rôles ? beaucoup restent obscurs. Sur la trame, le sens même de la pièce, on se perd en conjectures. Chacun peut encore y trouver son compte, y aller de son interprétation.

Parmi les documents recensés ici, les uns trouvent des échos et des confirmations dans les récentes révélations des Commissions d'enquête provinciale et fédérale, les autres, non. S'il est encore trop tôt pour connaître l'ampleur des répercussions de la crise sur la province et le pays, on peut d'ores et déjà constater la lucidité de certaines analyses et la pertinence des extrapolations. Un rapide bilan des certitudes et des inconnues nous permettra à la fois de situer l'apport de chaque document et de distinguer ceux qui présentent les perspectives les plus pertinentes et les plus plausibles.

Que savons-nous sur les trois principaux acteurs, soit les terroristes, la police et le gouvernement ?

Presque tous les auteurs témoignent du peu de structuration et de l'absence presque totale de hiérarchie qui a existé dans les groupes felquistes. Carole Devault, témoin à la Commission Keable, le confirmera. « Mais il n'y a jamais eu de chef du FLQ. Le FLQ, c'était un gang de copains ! » (*La Presse*, Montréal, 1^{er} mars 1980). Les groupes étaient relativement peu nombreux, si on en juge par les 466 personnes dont le nom a été porté sur la liste établie conjointement par les trois corps poli-

ciers en 1970. Mlle Devault ne parlera que de 35 personnes. La minceur des effectifs a été déjà mentionnée dans la plupart des textes. Plusieurs soulignent même à cette occasion la fabulation de Jean Marchand alors ministre à Ottawa, aujourd'hui président du Sénat, qui dénombre 3 000 felquistes. De quelles ressources matérielles disposaient les terroristes ? Comme le souligne Haggart, bien que la cellule de financement ait volé une somme de \$35 000, la cellule Chénier a dû utiliser les \$60 de son otage pour se procurer de la nourriture. Quant aux explosifs, la quantité présumément détenue varie considérablement selon les auteurs. Pelletier (1971), pour sa part, l'estime à 2 tonnes (p. 91). C'est d'ailleurs la version officielle mais elle perd de son importance depuis qu'on connaît le rôle de la police dans l'approvisionnement. De quoi était composé l'effectif du FLQ ? D'un côté, il y avait les vrais militants, de l'autre, les informateurs auxquels s'ajoutent des silhouettes encore imprécises dont il est question de plus en plus mais dont on semble ne pas vouloir (ou ne pas pouvoir) tenir compte. Le « simple bon sens » qui laissait supposer à Laurendeau l'infiltration du FLQ se trouve confirmé par C. Devault qui estime la proportion à 4 ou 5 informateurs pour 35 personnes. Hudon, Ryan, Vallières et Haggart, sans pouvoir donner de nombre, connaissaient déjà les tentatives de recrutement de la police et certaines délations. Tous n'ignoraient pas que le mouvement comportait des informateurs.

Le Front de libération du Québec est-il un véritable « produit du Québec » et non de l'extérieur, comme le pense Ryan ? Ce mouvement radical se prolongera-t-il au-delà de la répression ? Si le FLQ est déviant au niveau des méthodes, il n'est pas isolé au plan de la critique de la société. On lit toutefois dans le magazine *Actualité* de novembre 70, sous la plume de J.L. Brouillé (1970), une autre prévision : « Le terrorisme nationaliste et internationaliste, qu'on coiffe du même chapeau FLQ, n'a pas de racines ici. C'est un produit, quant aux méthodes, importé et dont personne ne veut » (p. 62). Le mot d'ordre est donc d'appuyer le pouvoir légitime, si « boiteux » qu'il soit. L'éditorialiste de la revue met en garde les pouvoirs intermédiaires du danger qu'il y a à profiter de l'occasion pour se livrer au chantage et pour se faire du capital politique.

C'est « la confusion et le désarroi existant au niveau des interprétations dans lesquelles il faut voir le reflet d'une confusion

et d'un désarroi plus profonds, symptômes d'une société dépassée par les événements » (D. Latouche, 1971, p. 31). Il n'y a qu'à souligner l'émotion contenue que ne peuvent s'empêcher de laisser filtrer les éditoriaux les plus lucides pour comprendre que « toute interprétation des faits ne situe pas l'interprète en dehors mais bien au cœur du conflit » (Latouche, 1971, p. 32).

Si les détails sur la structure et l'activité felquistes sont et ont presque toujours été bien connus, il en va autrement du rôle assumé par les forces de l'ordre. À la lumière du bilan récent, si orienté qu'il soit, de Robert Dion (1979), on ne peut que déplorer le silence, l'amnésie réelle ou feinte, les interdictions judiciaires et la réticence des témoins auxquels se butte la Commission d'enquête Keable.

La lecture des travaux démontre le manque flagrant de collaboration des corps policiers avec les enquêteurs gouvernementaux : pertes de documents, trous de mémoire, absence apparente de cohésion entre les divers échelons hiérarchiques. Les plus hautes autorités semblent ignorer beaucoup sur les faits et gestes de leurs subordonnés. Passons outre aux actes de brutalité policière, déplorables, sans doute, mais excusables dans les circonstances. Le docteur Mongeau, lui-même, n'a-t-il pas souligné la gêne et le manque de conviction presque sympathiques de certains policiers de la C.U.M. à son égard ? Il est nettement plus intéressant d'interroger ceux qui évoluent au niveau des prises de décisions. C'est précisément là que l'information devient plus rare. Le rôle de la police dans la crise d'octobre a été de loin le plus sous-estimé par les divers analystes. On relate et on critique les actes de répression, en s'attaquant, nous l'avons dit, à l'usage excessif de la force constabulaire. Vallières, Haggart et Laurendeau sont les seuls qui laissent entrevoir une action délibérée, concertée où entrerait une part de manipulation. Certaines incohérences perçues jusqu'ici entre les témoignages du capitaine-détective Giguère et ceux de sa principale informatrice tendent à appuyer leurs présomptions.

Mais les ordres viennent en principe de qui, sinon des gouvernements ? Ceux qui se sont le plus attardés au rôle joué par le gouvernement fédéral en octobre 70 (Ryan et Pelletier) n'ont manifesté en aucune manière leurs soupçons quant à l'autonomie de la Gendarmerie royale en face des dirigeants d'Ottawa.

Manque de perspicacité ou juste intuition ? Il semble pourtant que, sur la scène québécoise, la Sûreté ait informé le gouvernement, en omettant de faire mention de ses collaborateurs dans le milieu.

Au palier provincial comme à l'échelon fédéral, quelles ont été les directives données par les élus à ceux qui sont chargés de maintenir l'ordre ? Qui dirigeait les opérations ? Selon la déclaration de Francis Fox, citée dans *La Presse* du 4 mars 1980 : « le solliciteur général devait s'en remettre entièrement au commissaire de la GRC ainsi qu'au directeur général du service de sécurité pour connaître les détails des activités auxquelles se livrait ce corps policier... » Francis Fox est actuellement ministre dans le cabinet Trudeau à Ottawa.

Le rôle joué par le gouvernement fédéral dans la crise d'octobre, en dehors des actes posés au vu et su de la population, reste obscur. Vallières, Haggart, Laurendeau et Dion posent directement la question : quel est le véritable artisan de la crise d'octobre et quel but poursuivait-il ? La participation fédérale selon plusieurs en était une de provocation. Les « actes manqués » de la police tendent à confirmer cette version. Une question demeure ouverte : jusqu'à quel point la police est-elle demeurée indépendante de tout contrôle ? Personne n'a pu établir non plus à quels ordres elle obéissait. Les points obscurs ne manquent pas. Dans *Les Crimes de la police montée*, Dion relève les mesures répressives qui ont suivi la crise d'octobre. Son texte va au-delà de la Commission Keable et fournit, entre autre la lettre saisie à l'agence de presse libre du Québec (A.P.L.Q.) en provenance des ravisseurs de James Cross réfugiés à Cuba, de même que les analyses qu'en ont faites les experts de la police.

Quelle conclusion tirer de ce tour d'horizon littéraire ? La crise d'octobre a-t-elle été transposée dans le champ symbolique ? Fait-elle maintenant partie de la conscience collective du Québec ? On se serait attendu qu'à travers la médiation de l'écriture, elle devienne un objet apprivoisé, intégré au vécu historique. Pourtant, on est forcé d'admettre que non. Les textes sont et restent des témoignages d'engagement car l'objet même qu'ils exposent a fait peur. La plupart des intellectuels ont préféré s'abstenir. Ce qui explique que la liste des œuvres soit étonnamment courte, si on la compare à celle qu'ont suscitée, en France,

les événements de Mai 68, toutes proportions gardées, compte tenu des productions littéraires respectives des deux pays. Les intentions littéraires privilégiées ici, qu'elles soient narratives, polémiques, apologetiques ou scientifiques sont peu différenciées, indice certain que le passage à l'histoire n'est pas encore réalisé. Trop de questions, pas assez de réponses : le sujet reste brûlant.

Je ne puis m'empêcher d'établir une comparaison entre les textes dont nous venons de parler et les documents de fiction que leur statut sur le plan du rapport avec le vécu confine généralement à l'arrière-scène. Jean-Claude Lord, dans *Bingo*, n'aborde-t-il pas de front plus de tabous concernant la crise d'octobre que tous ces auteurs réunis ?

BIBLIOGRAPHIE

- ACTUALITÉ (1970) : « Terrorisme au Québec », novembre.
- ACTUALITÉ (1971) : « FLQ Hantise des Québécois », vol. II, n° 10, octobre.
- BAUDOIN, J.-L. *et al* (1970) : *Terrorisme et justice*, Montréal, Éditions du Jour.
- BELLAVANCE, M., GILBERT, M. (1971) : *L'Opinion publique et la crise d'octobre*, Montréal, Éditions du Jour.
- CHARTRAND, M. *et al* (1971) : *Le Procès des 5, 1^{er} au 12 février*, Ottawa, Éditions Libération.
- DION, R. (1979) : *Les Crimes de la police montée*, Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin.
- DUMONT, F. (1971) : *La Vigie du Québec, octobre 1970 : l'impasse ?*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH.
- HAGGART, R., GOLDEN, A.E. (1971) : *Octobre 70 un an... après*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH.
- HUDON, G. (1977) : *Ce n'était qu'un début*, Montréal, Éditions Parti pris.
- LATOUCHE, D. (1971) : « Violence et politique dans la société québécoise », in : Sous la direction de C. Ryan, *Le Québec qui se fait*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, Ltée.
- LAURENDEAU, M. (1974) : *Les Québécois violents*, Montréal, Éditions Boréal Express.
- LEVIN, M., SYLVESTER, C. (1973) : *Crisis in Quebec*, Toronto, Ontario Institute for Studies in Education.
- MONGEAU, S. (1970) : *Kidnappé par la police*, Montréal, Éditions du Jour.
- MORF, G. (1970) : *Le Terrorisme québécois*, Montréal, Les Éditions de l'Homme.

- PELLETIER, G. (1971) : *La Crise d'octobre*, Montréal, Éditions du Jour.
- QUÉBEC OCCUPÉ (1971): Montréal, Éditions Parti pris.
- RELATIONS (1970) : « Le Québec après le terrorisme d'octobre », n° 354, novembre.
- RELATIONS (1970) : *Terrorisme au Québec*, n° 355, décembre.
- RYAN, C. (1971) : *Le Devoir et la crise d'octobre 70*, Ottawa, Les Éditions Leméac Inc.
- SAYWELL, J. (1971) : *Quebec 70. A Documentary Narrative*, Toronto, University of Toronto Press.
- TRAIT, J.-C. (1970) : *FLQ 70 : Offensive d'automne*, Montréal, Éditions de l'Homme.
- VALLIÈRES, P. (1977) : *L'Exécution de Pierre Laporte. Les dessous de l'opération Essai*, Montréal, Éditions Québec/Amérique.